

CANADA

Débats de la Chambre des Communes

COMPTE RENDU OFFICIEL

VENDREDI 13 mars 1936

La séance est ouverte à trois heures.

RELATIONS INDUSTRIELLES ET INTERNATIONALES

M. CAMERON R. McINTOSH (Battleford-Nord): Monsieur l'Orateur, le comité permanent des relations industrielles et internationales a l'honneur de présenter son premier rapport qui est ainsi conçu:

Votre Comité recommande que soient imprimés au jour le jour 500 exemplaires en anglais et 200 en français de ses procès-verbaux et des témoignages rendus devant lui, ainsi que des papiers et documents à incorporer avec lesdits témoignages; et que l'application de l'article 64 du Règlement soit suspendue à cet égard.

M. l'ORATEUR: Je dois rappeler à l'honorable député que, selon un article du Règlement de la Chambre, il faut pour cette proposition un avis de quarante-huit heures, sauf s'il y a consentement unanime de la Chambre.

M. McINTOSH: Ceci n'est pas un projet de résolution, monsieur l'Orateur, c'est le premier rapport du comité.

M. l'ORATEUR: C'est la même chose.

AGRICULTURE ET COLONISATION

M. W. G. WEIR (Macdonald): Avec la permission de la Chambre, j'ai l'honneur de proposer, appuyé par l'honorable député de Lake-Centre (M. Johnston):

Que les recommandations contenues dans le premier rapport du comité de l'agriculture et de la colonisation présenté à la Chambre le mardi 12 mars soient approuvées.

L'hon. CHARLES A. DUNNING (ministre des Finances): Je me lève non pas pour m'opposer à cette motion, mais pour rappeler qu'en ce qui concerne les dépenses à faire par les comités de la Chambre, ces comités sont en réalité légalement autorisés à engager un personnel de techniciens ou autres, puisqu'ils ont été autorisés par la Chambre à faire venir personnes, documents et le reste. Je crois pouvoir dire que l'attestation du président d'un comité au sujet de ces dépenses suffit pour les autoriser. Etant donné le nombre des comités et le nombre d'ordres de renvoi, j'espère qu'on me par-

donnera d'attirer l'attention de tous les présidents de comités sur la responsabilité qu'ils ont de ce côté ainsi que sur l'importance qu'il y a d'économiser.

M. l'ORATEUR: La Chambre désire-t-elle adopter la motion?

Le très hon. R. B. BENNETT (chef de l'opposition): A propos d'un aspect de cette question, je désire ajouter quelques mots à ce que vient de dire le ministre des Finances (M. Dunning). Ce comité demande le pouvoir de payer des vérificateurs et autres experts qu'il pourra juger nécessaires. Parlant d'après l'expérience que j'ai des notes présentées à la Chambre par des vérificateurs et des experts dans d'autres circonstances, je crois qu'avant qu'un comité s'engage dans aucune dépense, le ministre des Finances devrait être consulté et rien ne devrait se faire sans son approbation. Telle est ma conviction à ce sujet.

L'hon. C. G. POWER (ministre des Pensions et de la Santé nationale): Je me permets de dire que je me rappelle qu'au cours des délibérations d'un certain comité, celui des pensions en 1930, il a été jugé nécessaire de soumettre à la Chambre toutes les recommandations du comité quant à l'engagement d'avocats avant de faire tels engagements.

M. POULIOT: Faire venir des témoins coûte moins cher qu'une commission royale.

M. McINTOSH: Avec la permission de la Chambre, je propose, appuyé par l'honorable député de Comox-Alberni (M. Neill) que le premier rapport du comité permanent des relations industrielles et internationales, présenté aujourd'hui à la Chambre, soit adopté.

(La motion est adoptée.)

Le très hon. M. BENNETT: L'autre motion n'a pas encore été déclarée adoptée.

M. l'ORATEUR: C'est sur cette motion que j'ai attiré tout à l'heure l'attention de la Chambre. Je pensais qu'il fallait un avis de quarante-huit heures.